

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 1^{er} septembre 2020 à 19 h à la salle Jean XXIII au 21, Place Mauriac de Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Martine Bachand et Marie-Josée Deaudelin

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins

formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.

Est également présente Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière,

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Claude Vadnais, maire constate le quorum à 19 h. France Desjardins, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2020-09-142

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR :

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Journée internationale des personnes âgées
- 3.4 Liste des dossiers archivés pour destruction
- 3.5 Renouvellement bail – Centre Petite Enfance Doux Réveil
- 3.6 Règlement #322-20 emprunt travaux pavage Adrien-Girard – Avis de motion
- 3.7 Règlement #323-20 publication avis public – Avis de motion
- 3.8 Offre de services 2021 – Cain Lamarre, aviseurs légaux
- 3.9 Mandat à l'ingénieur pour préparation de dossier
- 3.10 Addendum convention Réseau Biblio Montérégie
- 3.11 Octroi du contrat à l'entrepreneur pour rénovation du 151, rue Gabriel

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Démission du pompier Yowan Rousseau
- 4.2 Semaine de prévention des incendies 4 au 10 octobre 2020

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Réception définitive travaux rues Godère et Gosselin
- 5.2 Programme d'aide à la voirie locale – contrat pavage réfection de rues

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Banque d'heures pour Contrôle PM – usine d'eau potable
- 6.2 Achat d'une pompe et moteur submersible

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 PIIA – 15, Lemonde, 2, Adrien-Girard et 121, Saint-Patrice
- 7.2 PIIA - approbation partielle au 44, Saint-Patrice
- 7.3 PIIA – Corrections exigées 121, Saint-Patrice
- 7.4 Demande de dérogation mineure – 30, Cordeau
- 7.5 Demande de dérogation mineure – 137, Saint-Patrice

- 7.6 Demande d'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble zone H-19
7.7 Dépôt résolution CCU

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Renouvellement d'adhésion à Loisirs et Sport Montérégie

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020

Résolution 2020-09-143

Il est proposé par Yves Winter, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle ainsi que par courriel, internet ou téléphone.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2020-09-144

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de juillet et août 2020 totalisant la somme de 447 765,09 \$, en plus des salaires versés au montant de 110 443,97 \$ et d'en ratifier le paiement.

ADMINISTRATION :

D	Brodeur Mélanie	Fr. de dépl. CCR - 9 mars et 22 juin	60,00 \$
I	Buropro Citation	Fournitures de bureau - HDV	249,83 \$
R	Cain Lamarre	Hon.prof. - Divers dossiers	2 028,17 \$
D	Centre de production Laflamme	Ecran protecteur	201,21 \$
D	Citam	Frais de communication - 26 mai 2020	54,96 \$
R	Coop. d'informatique municipale	Hébergement géocentriq+rôle en ligne+soutien permis	1 691,06 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Entretien - salle Jean 23	10,76 \$
D	Desjardins Entreprises	Frais terminal - juin et juillet	69,08 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - juin et juillet 2020	9 538,05 \$
D	Diesel Mobile	Entretien génératrice - caisse	436,04 \$
D	Duguay Véronique	Fr. dépl. CCR - 9 mars et 22 juin	60,00 \$
D	ECP Construction inc.	Réparation suite à incendie à l'ext. au 151 Gabriel	2 085,11 \$
R	Espace Carrière	Service en gestion de ressources humaines	5 380,83 \$
R	F.D. JUL inc.	Papeterie dû au déménagement	1 433,61 \$
I	Financière Manuvie	Assce collective du mois d'août et septembre	6 880,22 \$
R	Fusion Expert Conseil inc.	Services techniques - HDV	41,11 \$
D	Garage Lucien Ménard	Rép.d'un véhicule endommagé par véh.municipal	395,91 \$
R	Genimac Experts-Conseils	Hon.prof.Réaménagement du 151 rue Gabriel	7 783,81 \$
D	Groupe Maska inc.	Batterie pour génératrice de la caisse	385,46 \$
I	Hydro-Québec	151 rue Gabriel (caisse)	643,48 \$
I		21 Place Mauriac	801,04 \$
R	Idéographik	Autocollants pour matricules	662,26 \$
D	Laferté Centre de Renovation	Entretien salle Jean 23	1 139,39 \$
D	Leblanc Catherine	Subvention couches lavables	100,00 \$
D	Marché Sylvain Martel	Achat de sacs pour jardi-boire	10,33 \$
D		Produits nettoyants, cartes de souhaits	36,19 \$
D	Megaburo inc.	Frais copies pour 2 mois	729,63 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - juin et juillet 2020	25 653,44 \$
D-I	MRC Les Maskoutains	Travaux cours d'eau et maj du rôle d'évaluation	11 406,99 \$

R	Premiers Répondants de St-Liboire	Subvention de fonctionnement	4 400,00 \$
D	Produits Beta Petrochemie	Produits nettoyeurs	343,35 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - juin et juillet 2020 (taux réduit)	7 624,11 \$
I		DAS - juin et juillet 2020 (taux régulier)	1 220,12 \$
D	Sercost	Diverses affiches (covid-19) HDV	82,78 \$
I	Société canadienne des postes	Médiaposte - mot du maire	184,42 \$
I		Médiaposte - lecture compteur d'eau	152,83 \$
I	Sogetel	Frais téléphone - HDV	981,03 \$
R	STA Architectes inc.	Hon.prof. - réaménagement de la caisse	7 185,94 \$
D	Synairtech inc.	Appel de service - 151 rue Gabriel	480,81 \$
D	Tremblay JY arpenteur-géomètre	Plan de localisation - fil électrique	1 322,21 \$
I	Ville de St-Hyacinthe	Cour régionale 1er avril au 30 juin 2020	1 318,94 \$
D	Visa	Frais annuels moins remise annuelle sur carte aff.	54,38 \$
I	Visa (Fonds d'inform.sur le territoire)	Avis de mutation - mai et juin	115,00 \$
I	Visa (Soc.Canadienne des postes)	Frais postaux pour lettre recommandée	16,32 \$
R	Vision Info	Plan annuel pour maintenance du site internet	1 149,75 \$

BIBLIOTHÈQUE :

D	Girouard Julie	Remboursement - achat de livres	542,77 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	68,98 \$
D	Visa (Editions pratico-pratique)	Abonnement d'un an à : Je décoore	28,69 \$

LOISIRS :

I	Hydro-Québec	Parc des bénévoles	65,60 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement juillet et août	33 768,00 \$

SERVICE INCENDIE :

R	Aréo-Feu	Appareils respiratoires et cylindres	21 385,35 \$
D	Buropro Citation	Fournitures de bureau	154,56 \$
R	Camions Hélie Inc.(Les)	Remplacement du réservoir du camion cit.no.626	84 311,17 \$
D		Remplacement d'un auto-éjecteur électrique-Inter	630,37 \$
I	Cauca	Frais survi-mobile juillet à septembre	434,61 \$
R	CMP Mayer	Transport des bunkers	77,90 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Matériaux pour panneaux permis de feu	192,22 \$
D	Daviau Mario	Remb.pour achat de lumières - serv.incendie	20,65 \$
D	Emco Corporation	Entretien caserne	99,71 \$
D	Entr.Electriques A & R Ltée	Gants isolants - pompiers	172,46 \$
I	Extincteurs Milton senc	Recharge et entretien des cylindres d'air	965,81 \$
D	Garage Luc Meunier	Entretien des véhicules - service incendie	2 867,47 \$
D	Groupe Maska inc.	Chargeur pour unité 625 (citerne volvo)	91,97 \$
I	Hydro-Québec	162 rue Gabriel	509,37 \$
D	Idéographik	Montage et coroplasts (brûlage en cours)	379,42 \$
D	Laganière Mini-Moteur	Remplacement d'une lame à démolition	188,56 \$
D	Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau - pompiers	41,52 \$
D	Ménard Yves	Aide occasionnelle et frais de dépl. - 6 août	315,30 \$
I	Municipalité de St-Dominique	12 entraides incendie	1 469,20 \$
I	Pétroles Irving	Carburant - serv.incendie	31,31 \$
D	Rona inc.	Entretien cylindre apria	17,25 \$
I	Sogetel	Frais tél. - caserne	69,00 \$
D	Technilab R.G.	Etalonnage multi-gaz	235,70 \$
I	Thibault & Associés	Test annuel des équipements	1 063,52 \$

URBANISME :

D	Formules Municipales	Permis d'arrosage et permis de construction	157,21 \$
---	----------------------	---	-----------

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU :

D	Agro Centre Technova inc.	Pesticides - étangs et autres terrains	332,00 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	494,00 \$
R	Bi-eau Santé	Plan livraison d'eau pour 2 mois - garage	50,00 \$
R	Bisson Service	Remplacement de la pompe du puits no.3	10 369,82 \$
D	Brunelle Réjean	Graisse pour entretien véhicules travaux publics	136,59 \$

D	Buropro Citation	Fournitures de bureau - aqueduc	30,36 \$
I	Carrière d'Acton Vale	Pierre pour divers travaux	1 277,71 \$
D	Chagnon et Fils inc.	Entretien au puits no.3	33,30 \$
R	Chapdelaine Asphalte	Rapiéçage des routes	57 622,48 \$
I	Chemin de fer St-Laurent	Entr.passages à niveau - juillet à septembre	1 776,00 \$
R	Compteurs d'eau du Québec	Vérification annuelle des débitmètres	2 903,12 \$
R	Contrôle P.M. inc.	Variateur de vitesse pompe 1 et serv.techniques	7 099,13 \$
D		2 Appels de service - puits no.3	987,28 \$
D	Conval Québec	Entretien des trains - aqueduc	243,46 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Signalisation, huile, absorbant etc. - trav.publics	319,42 \$
I	Develotech inc.	Epoxy pour signalisation	34,49 \$
D	Donais & Fils inc.	Réparation d'équipements - voirie	22,48 \$
D	Emco Corporation	Entretien équipement aqueduc	18,21 \$
I	Eurofins Environex	Analyses eaux usées et eau potable	1 484,33 \$
D	Excavation Laflamme et Ménard inc.	Modification entrée de service - 85 Gosselin	7 451,58 \$
D	Excavation Michel Girard inc.	Asphalte recyclé - rue Laflamme	143,38 \$
D	Génératrice Drummond	Réparation génératrice - poste Quintal	283,99 \$
R	Groupe Ade inc. (Le)	Nettoyage et caméra - réseau pluvial	19 367,57 \$
D		Recherche fil souterrain au puits no. 2	2 871,51 \$
D	Groupe Maska inc.	Batterie pour génératrice Poste Quintal	266,69 \$
D	Guillevin international	Entretien garage	247,86 \$
I	Hydro-Québec	Eclairage public	786,48 \$
I		105 rue Lacroix, 110 Tsse Bagot, 11 rue Lemonde	7 405,78 \$
I		150 rue Morin, 214 Route Quintal	780,35 \$
I		44 rue Morin, 48 rue Parent, 58 des Saules	167,43 \$
I	Javel Bois-Francis inc.	Chlore - aqueduc	712,28 \$
D	Laferté Centre de Rénovation	Entretien du garage	72,32 \$
I	Lalime et Frères inc.	Travaux lors du rempl.de la pompe au puits 3	2 414,48 \$
D	Larocque Rénaud	Remb.achat de peinture pour équip.à neige	512,32 \$
D	Lawson Products	Pièces diverses - travaux publics	547,08 \$
D	Marché Sylvain Martel	Divers achats pour travaux publics	49,58 \$
D	Mini-Moteurs St-Hyacinthe	Remplacement d'une pompe portative+connecteur	579,29 \$
D	Moreau Antonio Ltée	Bottes de travail R.L.,vét.travail K.P., signalisation	291,56 \$
R	Paysagement Benoit & Frères inc.	Entretien des gazons - versements 3 et 4	3 391,76 \$
I	Pétroles Irving	Carburant - voirie	790,54 \$
D	Pièces d'auto Acton Roxton	Entretien équip. à neige et voirie	333,01 \$
I	Regie Intern.d' Acton et Maskoutains	Ordures et redevances - juin et juillet	19 844,56 \$
I		Recyclage et organique - juin et juillet	22 803,30 \$
R		Vidange installation septique	168,70 \$
I		Quote-part - 3e versement	6 073,75 \$
D	Ressorts Maska inc.	Entretien équipement à neige	15,71 \$
D	Sinto inc.	Entretien équipement et véhicules - trav.publics	509,85 \$
I	Sogetel	Fr. tél.et internet garage,eau potable, eaux usées	976,72 \$
D	Suez Water Technologies	Entretien du train no. 2 - usine eau potable	1 151,88 \$
D	Technilab R.G.	Étalonnage multi-gaz et retour d'un cylindre	-28,29 \$
D	TNT Pro Custom	Entretien du Sterling + alarme de benne levée	1 909,04 \$
I	Ultramar	Carburant	1 141,02 \$
I	Veolia Water Technologies	Produits chimiques - eaux usées	165,29 \$
D	Visa (ITM Instruments)	Analyseur de phosphore et prod.chim.-eaux usées	649,61 \$
D	Visa (Lawson)	Peinture pour signalisation	165,40 \$
I	Visa (Pétroles Irving)	Carburant - voirie	82,38 \$
D	Wurth	Équipements de sécurité - travaux publics	479,54 \$
		TOTAL DES FACTURES PAYÉES	447 765,09 \$
I	Salaires versés	mois de juillet et août	110 443,97 \$

D: Délégation I: Incompressible R:Résolution

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2020-09-145

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 65 331 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

ADMINISTRATION :

MRC des Maskoutains	3e versement - quote-part	61 433,00 \$
---------------------	---------------------------	--------------

SERVICE INCENDIE :

MRC des Maskoutains	2e versement - quote-part	3 898,00 \$
---------------------	---------------------------	-------------

TOTAL DES FACTURES À PAYER		65 331,00 \$
-----------------------------------	--	---------------------

3.3 Journée internationale des personnes âgées

Résolution 2020-09-146

Considérant que l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU) a désigné le 1^{er} octobre comme la *Journée internationale des personnes âgées* ;

Considérant que cette journée veut démontrer le rôle crucial des aînés à travers le monde et reconnaître leur contribution au développement de la société et attirer l'attention sur le phénomène démographique, qu'est le vieillissement de la population ;

Considérant que l'un des objectifs du Plan d'action de la Politique des aînés de la MRC des Maskoutains est de valoriser les aînés et de souligner tout événement les concernant ;

Considérant qu'il y a lieu de sensibiliser la population maskoutaine à cette réalité et à la contribution des aînés dans nos milieux ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit proclamée la journée du 1^{er} octobre comme étant la *Journée internationale des personnes âgées* afin de sensibiliser la population de Saint-Liboire.

3.4 Liste des dossiers archivés pour destruction

Résolution 2020-09-147

Considérant la liste pour destruction des dossiers classés aux archives ;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser la directrice générale France Desjardins à procéder à la destruction des dossiers classés aux archives dont la liste a été présentée plus tôt aux élus.

3.5 Renouvellement de bail – Centre de la Petite Enfance Doux Réveil

Résolution 2020-09-148

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire a signé un bail en faveur du CPE Doux Réveil concernant l'utilisation d'une partie de terrain située sur le lot numéro 1 345 399 tel que décrit au bail signé devant Me Nathalie Dauphinais, notaire;

Considérant que le bail pour une période de 10 ans vient à échéance le 6 septembre 2020;
En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Liboire accepte de renouveler le bail aux mêmes conditions et ce, pour une autre période de 10 ans, venant à échéance le 6 septembre 2030.

3.6 Règlement d'emprunt #322-20 travaux pavage rue Adrien-Girard – Avis de motion

Résolution 2020-09-149

Avis de motion

Avis de motion est donné par Yves Winter à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 322-20 modifiant le règlement 303-18 décrétant des travaux de pavage sur la rue Adrien-Girard autorisant un emprunt au fonds général de la municipalité au montant total de 105 379 \$ pour en acquitter les coûts et imposant une compensation afin de pourvoir au remboursement de l'emprunt.

L'objet de ce règlement est d'ajouter un nouveau contribuable pour rembourser le coût de l'emprunt.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

3.7 Règlement #323-20 publication d'avis public – Avis de motion

Résolution 2020-09-150

Avis de motion

Avis de motion est donné par Yves Taillon à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 323-20 portant sur les modalités de publication des avis publics de la municipalité.

L'objet de ce règlement est de déterminer les modalités de publication de l'ensemble des avis publics de la municipalité et que les coûts de publication des avis seront assumés par les fonds généraux de la municipalité.

La directrice générale procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

3.8 Offre de services 2021 – Cain Lamarre, aviseurs légaux

Résolution 2020-09-151

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

3.9 Mandat à l'ingénieur pour préparation de dossier – prolongement des réseaux aqueduc et égout sur les rues Morin et Deslauriers

Résolution 2020-09-152

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat pour la préparation de la rencontre avec les citoyens pour le prolongement des services d'égout et d'aqueduc sur les rues Morin et Deslauriers à Jean Beauchesne, ingénieur chez WSP pour un montant d'environ 1 800 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant est subventionné par le programme FIMEAU.

3.10 Addendum convention Réseau Biblio Montérégie

Résolution 2020-09-153

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- de procéder à l'ajout d'un service « paiement de frais à distance par les usagers de la bibliothèque » à la convention d'affiliation au centre régional de Services aux Bibliothèques publiques de la Montérégie inc.

- d'autoriser le maire Claude Vadnais et la directrice générale France Desjardins à signer tout document inhérent à la présente résolution.

3.11 Octroi du contrat à l'entrepreneur pour rénovation du 151, rue Gabriel

Résolution 2020-09-154

Considérant l'appel d'offres pour travaux de rénovation de l'immeuble du 151, rue Gabriel;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à l'ouverture des soumissions le 20 août dernier 3 soumissionnaires ont déposé leurs soumissions.

Donc, selon la recommandation de Sophie Tétreault Architecte chez STA d'octroyer le contrat de rénovation de l'immeuble du 151 rue Gabriel à MTKR inc. étant le plus bas soumissionnaire et conforme au montant d'environ 340 670,93 \$ incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement, ainsi que d'autoriser monsieur le Maire Claude Vadnais et la directrice générale France Desjardins à signer tout document inhérent à la présente.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Démission du pompier Yowan Rousseau

Résolution 2020-09-155

Considérant la lettre de démission du pompier Yowan Rousseau

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission du pompier Yowan Rousseau et de le remercier pour toutes les années où il a été pompier à Saint-Liboire.

4.2 Semaine de la prévention incendie 4 au 10 octobre 2020

Résolution 2020-09-156

Considérant que la *Semaine de Prévention des incendies* se déroulera du 4 au 10 octobre 2020 sous le thème « **Le premier responsable c'est toi !** » et qu'il y a lieu de sensibiliser notre population à cette prévention ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de décréter la semaine du 4 au 10 octobre 2020 « **Le premier responsable c'est toi !** » et de faire la publicité à cet effet.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Réception définitive des travaux rues Godère et Gosselin

Résolution 2020-09-157

Considérant la demande de paiement du décompte définitif à Pavages Maska inc. pour travaux de pavage des rues Godère et Gosselin ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la demande de paiement du décompte définitif à Pavages Maska inc. pour travaux de pavage des rues Godère et Gosselin et selon la recommandation de paiement de notre ingénieur, monsieur Charles Damian de la MRC des Maskoutains, de procéder au paiement du montant de 8 747,13 \$ incluant les taxes et d'en effectuer le paiement.

5.2 Programme d'aide à la voirie locale – pavage réfection de rues

Résolution 2020-09-158

Considérant notre demande de subvention pour réfection du pavage de rues et qu'elle a dûment été acceptée par le ministre du Transport, monsieur François Bonnardel, sur recommandation de notre députée Chantal Soucy ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la réception de la lettre d'acceptation de notre demande de subvention au total de 20 000\$ de procéder aux travaux de réfection d'une partie des rues Laflamme et Avenue du Parc, selon les estimés pour le pavage uniquement, de Chapdelaine

Asphalte inc. au montant d'environ 32 500 \$ et de 30 000\$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que le montant excédentaire au budget sera pris à même le surplus de l'année.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Banque d'heures pour Contrôle PM – usine d'eau potable

Résolution 2020-09-159

Considérant le besoin d'obtenir une nouvelle banque d'heures pour travaux de programmation à l'usine d'eau potable;

En conséquence il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Contrôle PM selon son offre de services datée du 23 juin 2020 au montant d'environ 8 550 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant est admissible au programme de la TECQ.

6.2 Achat d'une pompe et moteur submersible

Résolution 2020-09-160

Considérant le besoin de faire l'achat d'une pompe et moteur submersible pour en avoir en réserve;

En conséquence il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une pompe et moteur submersible chez Bisson Service inc. selon son estimé daté du 11 juillet 2020 au montant d'environ 3 390 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant est admissible au programme de la TECQ.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Plan d'implantation et d'intégration architectural – PIIA 15, rue Lemonde, 2, rue Adrien-Girard et 121, rue Saint-Patrice

Résolution 2020-09-161

Considérant les demandes de permis et certificats d'autorisation reçues par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Considérant que ces demandes sont assujetties au Règlement no 308-18 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme en date du 12 août 2020 à l'égard des projets ci-après énumérés;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité que le Conseil approuve les projets suivants :

- 1) Le projet de changer les portes et les fenêtres de la résidence située au 15, rue Lemonde (approbation de la porte d'entrée principale);
- 2) Le projet de construction d'une résidence unifamiliale isolée au 2, rue Adrien-Girard (implantation modifiée);
- 3) Le projet d'ajout d'un avant-toit sur la section du bâtiment principal qui était un garage au 121, rue Saint-Patrice;

L'ensemble de ces projets concerne les éléments traités par le Comité consultatif d'urbanisme et sont sujets aux conditions établies par celui-ci.

7.2 Plan d'implantation et d'intégration architectural – PIIA approbation partielle au 44, rue Saint-Patrice

Résolution 2020-09-162

Considérant la demande de certificat d'autorisation reçue par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Considérant que cette demande est assujettie au Règlement no 308-18 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant l'avis partiellement favorable du Comité consultatif d'urbanisme en date du 12 août 2020 à l'égard des projets ci-après énumérés;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité que le Conseil approuve les éléments pour lesquels le Comité consultatif d'urbanisme sont favorables du projet suivant :

- 1) Le projet de changer le revêtement extérieur de la résidence et d'autres éléments de l'enveloppe du bâtiment au 44, rue Saint-Patrice;

L'ensemble de ces projets concerne les éléments traités par le Comité consultatif d'urbanisme et sont sujets aux conditions établies par celui-ci.

7.3 Plan d'implantation et d'intégration architectural – PIIA corrections exigées 121, rue Saint-Patrice

Point reporté à une séance ultérieure.

7.4 Demande de dérogation mineure – 30 rue Cordeau

Résolution 2020-09-163

Considérant que le Conseil municipal a accordé une dérogation mineure au 30, rue Cordeau le 3 mai 2016 par l'adoption de la résolution 2016-05-156;

Considérant que cette dérogation mineure avait pour but de permettre la construction d'un garage attenant qui serait situé à une distance de 3,55 mètres de la rue Plante dans la partie la plus étroite du terrain;

Considérant qu'une vérification des travaux a permis de constater que le garage attenant construit est plus large que 16' lorsqu'on mesure la dimension du bâtiment sur le revêtement extérieur des murs;

Considérant que l'analyse des documents déposés pour la demande de dérogation mineure et le permis d'agrandissement révèle que la cote de distance entre le futur bâtiment et l'emprise de la rue indiquée sur le plan projet d'implantation de l'arpenteur-géomètre ne tenait pas compte de la dimension du bâtiment sur le revêtement extérieur, mais seulement à la fondation;

Considérant que la construction réalisée n'est pas plus contraignante que ce qui était envisagé lors de la demande initiale;

Considérant que le garage ne nuit pas à la visibilité au coin de la rue Cordeau;

Considérant le peu d'impact visuel sur la rue Plante à cause de la présence des arbres et de la haie existante;

Considérant que le projet s'intègre bien à la résidence existante;

Considérant l'avis reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 15 avril 2020;

Considérant que la procédure de traitement de cette modification de dérogation mineure a été suspendue considérant que les séances du Conseil municipal étaient tenues à huis clos au début de l'état d'urgence sanitaire occasionné par la Covid-19;

Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par courriel à la suite de la publication d'un avis public à cet effet en date du 13 août 2020;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure, soit de régulariser la construction du garage attenant à une distance d'environ 3,45 mètres de la rue Plante (dans la partie la plus étroite du terrain), tel que construit et constaté le 6 avril 2020.

7.5 Demande de dérogation mineure – 137, rue Saint-Patrice

Résolution 2020-09-164

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de dérogation mineure dans le cadre d'un projet d'installation d'un pavillon extérieur au 137, rue Saint-Patrice (lot 1 346 245);

Considérant que ce pavillon est fermé par des vitres (ou autre matériel), donc qu'il ne répond pas aux caractéristiques d'un gazébo qui doit être une construction ouverte, pouvant être entourée de moustiquaires;

Considérant que le terrain est déjà occupé par deux bâtiments accessoires;

Considérant qu'il est possible d'installer un gazébo en plus des deux bâtiments accessoires autorisés;

Considérant qu'il est possible de respecter la réglementation en modifiant le pavillon que se sont procuré les propriétaires avant de se renseigner sur la réglementation en vigueur;

Considérant que le refus de cette demande de dérogation mineure ne met pas en péril le projet présenté, donc n'occasionne pas un préjudice sérieux aux demandeurs;

Considérant l'avis reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 12 août 2020;

Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le Conseil ce jour à la suite de la publication d'un avis public à cet effet en date du 13 août 2020;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de dérogation mineure pour les raisons exposées ci-haut.

7.6 Demande d'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble zone H-19

Résolution 2020-09-165

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de modification d'un plan d'aménagement d'ensemble approuvé pour la zone H-19;

Considérant que le Règlement numéro 301-18 sur les plans d'aménagement d'ensemble s'applique sur cette propriété;

Considérant que le projet propose maintenant six immeubles de six logements, soixante-douze cases de stationnement extérieur, un parc rectangulaire d'une superficie de 5 % de la superficie du projet et le respect d'autres conditions du projet approuvé telles que le respect de la topographie naturelle du site, la conservation des arbres existants, la présence d'un bassin de rétention et la zone tampon;

Considérant que les modifications présentées respectent les orientations et objectifs du plan d'urbanisme et particulièrement l'objectif d'optimiser le développement dans le périmètre d'urbanisation actuel en accroissant la densité et l'intensité de l'occupation au sol;

Considérant que le projet respecte les usages et les densités d'occupation du sol énoncés au Règlement sur les PAE;

Considérant que le projet présenté est préliminaire puisqu'il reste des éléments à préciser tels que les phases de développement, la localisation et la dimension du bassin de rétention, etc.;

Considérant que la configuration du terrain n'est pas idéale (localisation des immeubles à logements) et pourrait être améliorée;

Considérant que le plan détaillé de l'architecture des bâtiments n'a pas été fourni et que l'architecture des bâtiments comptera beaucoup dans l'analyse de la configuration du terrain;

Considérant l'avis reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 12 août 2020;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le principe de six immeubles de six logements, mais de modifier la configuration de l'aménagement du terrain en tenant compte des éléments soulevés par le Comité consultatif d'urbanisme et présenter un dossier qui contient toutes les informations requises pour une approbation lors d'une séance ultérieure.

7.7 Dépôt d'une résolution du CCU

La directrice générale procède au dépôt d'une résolution du Comité consultatif d'urbanisme séance tenante.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Renouvellement d'adhésion à Loisir et Sport Montérégie

Résolution 2020-09-166

Considérant la demande de renouvellement d'adhésion à Loisir et Sport Montérégie ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement d'adhésion à Loisir et Sport Montérégie au montant annuel de 84,65 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Aucun comité*

Monsieur Jean-François Chagnon : *RIAM et comité bassin versant Ruisseau Delorme*

Monsieur Yves Winter : *CCR, CPF et le Jardri-Boire (2 récoltes de légumes)*

Monsieur Yves Taillon: *Aucun dossier*

Monsieur Serge Desjardins: *Aucun dossier*

Madame Martine Bachand : *Aucun comité*

Monsieur le Maire, Claude Vadnais : *MRC*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seconde période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle.
--

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 7 juillet au 1^{er} septembre 2020 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2020-09-167

Il a été proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 20 H 10.

Claude Vadnais,
Maire

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 6 octobre 2020.